



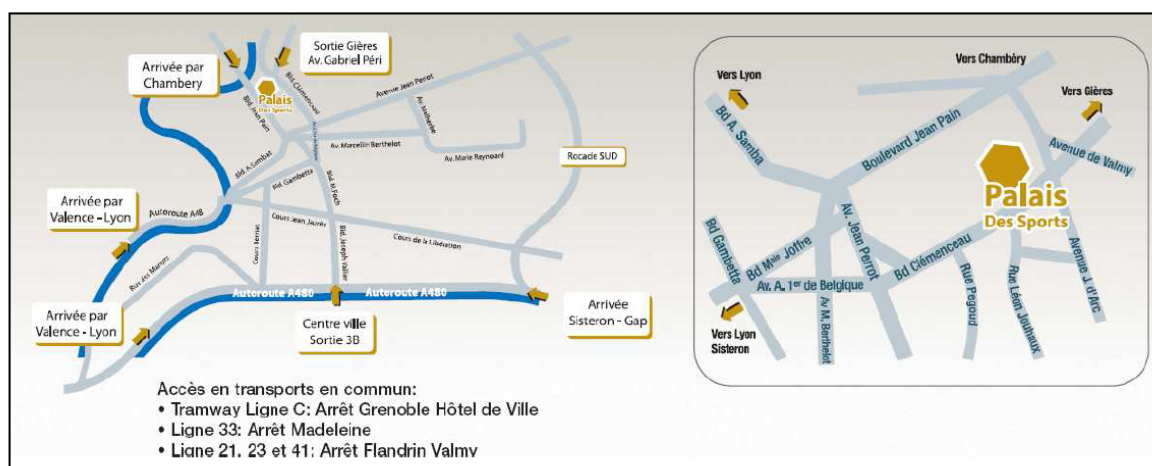
**PALAIS
DES
SPORTS**
PIERRE MENDÈS FRANCE

Fiche technique

Situé au cœur de Grenoble, le Palais des Sports est un site idéal pour accueillir des événements de grande envergure (capacité maximale de 8 100 personnes) et tous types de manifestations (événementielles, sportives, spectacles).

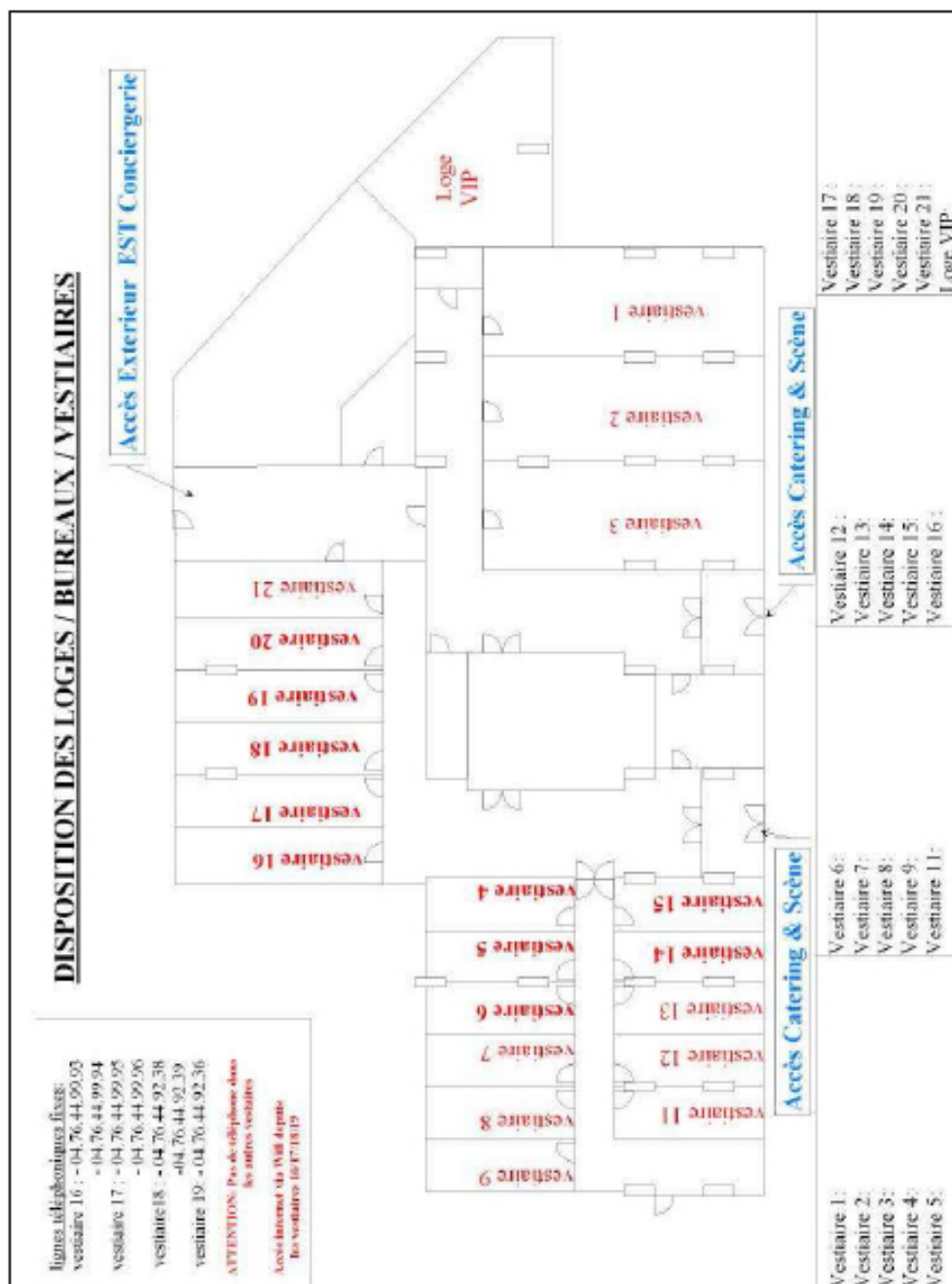
ACCES

Plan d'accès :



Coordonnées GPS : 45.185898, 5.740735

Plan des extérieurs :



CATERING

Un espace catering pouvant accueillir jusqu'à 56 personnes est mis à disposition dans les sous-sols.
Une cuisine située dans les sous-sols à proximité du catering est mise à disposition, il dispose de 2 prises 63A 2 prises 32A et des Pc16A

ATTENTION : Les appareils fonctionnant au gaz sont interdits.

Lave-linge :

Une pièce spécifique est prévue pour le branchement de deux lave-linge : 2 arrivées d'eau et 2 alimentations électrique (prise 16A).

TECHNIQUE

Scène :

Scène modulable à roulette de type STACCO Easy Stage.

Éléments modulables par maille de 2.00m x 2.00m, possibilité de quelques mailles de 2.00m x 1.00m

Charge admissible : 600kg / m².

Hauteur de scène réglable de 1.20m à 1.90m avec 52m de garde-corps disponibles.

2 escaliers d'accès avec garde-corps latéraux.

Surface maximale de 360 m² (24mx15m)

Structure d'accroche primaire :

Le Palais des Sports de Grenoble est équipé d'une structure d'accroche primaire placée à 14,60m et 17.20m au centre du sol.

Mother Grill :

Le Palais des Sports possède un mother grill fixe de type STACCO.

L'ensemble placé à 13m du sol est constitué de poutres principales fixes orientées cour/jardin sur lesquelles sont disposées des palonniers mobiles orientés face/lointain.

Zone d'accroche : 30m d'ouverture pour 22,50m de profondeur.

CF. ANNEXES :

- Annexe 1 : Annexe 1 : Plan General pdf et plan du grill et mother grill Pdf
- Annexe 2 : Plan Autocad V1.14 du 18 02 19 dwg

L'accès au grill se fait par des passerelles situées au 3^{ème} niveau de gradins. Cet accès sera limité aux personnes habilitées, sous l'autorité du régisseur du lieu (voir consignes sécurité).

Régie Son & Lumière

Placées au minimum à 30m de la scène, la distance varie en fonction de la configuration.

ELECTRICITE

Le régime de neutre actuel est de type **TN**

Alimentation lumière :

- 400 A triphasé (sous-sol arrière scène) en Powerlock

Alimentation son (Sur transformateur d'isolement 160A) :

- 250 A triphasé (sous-sol nord)
- 125 A triphasé (sous-sol nord arrière scène) sur P17
- 63 A triphasé (sous-sol nord arrière scène) sur P17
- 63 A triphasé (au sol / Est) sur P17
- 63 A triphasé (sous tribune / Ouest) sur P17
- 63 A triphasé (sous-sol / Sud) sur P17

Alimentation Accueil Rigg/Deco/Asservie :

- 1x250 A triphasé (armoire scène)
- 1x125A triphasé sur P17

- 2x32A triphasé sur P17
- 2x63A triphasé

Alimentation poursuite :

- 3 coffrets dans le gradin sud équipés en 32A triphasé et en 32A monophasé

Alimentation Tour bus extérieur :

- 1 coffret 3x32A triphasé + 6 pc16A côté Nord Est
- 1 coffret 1x32A triphasé + 3 pc16A côté grille Nord Est

JAUGES

Capacité d'accueil :

La salle est composée d'un parterre (82.5m x 35m) entouré de gradins.

Jauge jusqu'à 8 100 personnes en fonction de l'angle de vision, réparties sur les 3 gradins du Palais des Sports (EST / OUEST / SUD) et dans la fosse.

La tribune Or 652 places ne fait pas partie de l'équipement du Palais des sports. Nous consulter en cas de besoin.

Plusieurs configurations possibles : tout assis, assis / debout, etc...

- **CF. ANNEXES 3** : Plan de numérotation V2 du 08 02 19

CONDITIONS PARTICULIERES – CONSIGNES SECURITE

Généralités :

Pour rappel : Il est interdit de fumer dans le bâtiment.

La production devra fournir des « Laisser passer » à toute son équipe dès leur arrivée. (L'accès à la salle sera refusé aux personnes ne portant pas de laisser passer). Un exemplaire de ces « Laisser passer » sera mis à disposition de notre service de sécurité.

La production devra fournir à la direction du Palais des Sports, 15 pass backstage dont 5 tous accès.

La production devra respecter l'installation électrique du bâtiment : interdiction de modifier les différents réglages qui assurent la protection des installations et des personnes. Il ne sera fourni aucune rallonges, barquettes, adaptateurs électrique.

Parking : en fonction du spectacle et de la quantité de véhicules, nous vous indiquerons les emplacements de stationnement.

La production s'engage à fournir un planning de montage et de démontage avec les horaires, le nombre de véhicules (bus, camions, voitures), personnel, et fiche technique au plus tard 1 mois avant l'évènement.

La production, s'engage à reprendre tout le matériel et les matériaux utilisés lors du spectacle et ce dès la fin de celui-ci.

Aménagements scéniques :

Les installations électriques doivent être protégées de tout contact direct ou indirect.

Les câbles et connecteurs devront être conformes aux normes en vigueur, et ne doivent pas constituer une gêne pour le public.

Toutes les structures suspendues ou placées en hauteur doivent être équipées de deux systèmes de fixations adaptés, et de conceptions différentes.

Le plan de répartition des charges accrochées (lumière, sonorisation, écran, décor, etc..) doit être validé par le régisseur général du Palais des Sports avant son installation, il sera fourni au moins 1 mois avant le jour de la manifestation. Toute accroche ne rentrant pas dans le plan d'origine devra être soumise au régisseur général du Palais des Sports pour validation.

Chaque point situé au-dessus de la scène ou au-dessus du public, doit être accroché au moyen de 2 systèmes indépendants et de conceptions différentes.

Chaque élingue accrochée aux poutres devra être gainée.

La fourniture des élingues et des palans est à la charge de la production.

Le personnel chargé de l'accrochage devra être employé par une société de rigging reconnue.

Le personnel travaillant en hauteur devra être habilité et équipé des équipements de protection individuels obligatoires. (Harnais, gants, chaussures de sécurité, etc.). Le personnel de rigging est à la charge de la production.

Les moyens de levage et d'accroche doivent respecter les réglementations en vigueur et posséder un certificat de vérification à jour.

Les procès-verbaux, certificats de conformités, rapports d'organisme de contrôle, etc... devront être tenus à la disposition de la direction de la salle par l'organisateur.

Dans tous les cas, tous les aménagements devront être conformes à l'ensemble de la réglementation existante, en particulier celle concernant les Etablissements Recevant du Public.

Sécurité des travailleurs :

L'accès aux passerelles est strictement réglementé, en particulier lorsque le public est présent dans l'établissement.

L'accès aux passerelles scénographiques ne sera autorisé qu'aux personnes équipées de harnais de sécurité.

Le levage et la manipulation de charges sont interdits au-dessus du personnel.

Le personnel travaillant dans l'espace scénique devra être équipé des équipements de protections individuelles : gants, casques, chaussures de sécurité.

Les conducteurs de chariots élévateurs devront être titulaires du CACES et de l'autorisation de conduite délivrée par leur employeur. Ces documents devront être présentés au régisseur général du Palais des Sports présent sur place. En aucun cas, les chariots élévateurs ne pourront servir de moyens de transport ou d'élévation pour autre chose que du matériel prévu à cet effet.

Seul le personnel dûment habilité et autorisé par le régisseur pourra effectuer des interventions dans les armoires électriques et pénétrer dans les locaux à risques tels que : TGBT, TGS, local de transformateur etc...

CONTACTS

PALAIS DES SPORTS PIERRE MENDES FRANCE 14 boulevard Clemenceau – 38100 GRENOBLE

Tel: +33 (4) 56 52 66 52

Responsable d'équipement : Mme Mirabelle Juy

Mail : mirabelle.juy@grenoble.fr

Tel : +33 786245166

Responsable d'exploitation : Mr Vincent Brocker

Mail : vincent.brocker@grenoble.fr

Tel : +33 630347653

Régisseur général : Mr Manu Davias

Mail : emmanuel.davias@orange.fr

Tel : +33 607731784

Chef électricien : Mr Fred Métral

Mail : fredmetral@free.fr

Tel : +33 686935727

Technicien bâtiment : Mr Damien Claperon

Mail : damien.claperon@grenoble.fr

Tel : +33 648986490

ANNEXES

- Annexe 1 : Plan General pdf et plan du grill et mother grill Pdf
- Annexe 2 : Plan Autocad V1.14 du 18 02 19 dwg
- Annexe 3 : Plan de numérotation V2 au 08 02 19 pdf
- Annexe 4 : fiche technique mother Grill Stacco Pdf partie 1
- Annexe 5 : fiche technique mother Grill Stacco Pdf partie 2
- Annexe 6 Vue aérienne palais des sports